

# *Miguel Diaz-Canel appelle à maintenir la surveillance sur les événements climatiques*

---



La Havane, 6 juin, (RHC).- Le président cubain, Miguel Diaz-Canel, s'est prononcé pour le maintien des mesures de surveillance et de prévention afin de réduire les effets des événements climatiques.

Miguel Diaz-Canel a présidé ce mardi une réunion qui a analysé avec les autorités provinciales, à travers une vidéo-conférence l'impact de la tempête sous-tropicale Alberto sur l'occident et le centre de notre pays, le mois dernier.

Il a insisté sur l'importance de ne pas démonter l'opération mise en place pendant la seconde moitié du mois de mai, vu le début de la saison des cyclones le 1er juin.

Le Chef d'État a indiqué qu'il fallait généraliser dans tout le pays l'expérience tirée des actions prises. Les pluies intenses associées à la tempête Alberto ont occasionné des pertes humaines et matérielles. Les dommages ont été particulièrement sévères dans les provinces de Cienfuegos, de Villa-Clara et de Sancti Spiritus, toutes dans le centre de notre pays.

Miguel Diaz-Canel a encouragé les autorités des provinces les plus affectées à réparer au plus vite les dégâts.

Au cours de la réunion, le ministre cubain de la Santé, le Dr Roberto Morales, a signalé que la majorité des centres de santé affectés par la tempête prête actuellement des services à la population.

Le ministre des Transports, Adel Yzquierdo, a de son côté expliqué les mesures prises pour rétablir les chemins de fer entre La Havane et Cienfuegos et entre Santa Clara, capitale de la province de Villa-Clara et Cabaiguan.

De son côté, le chef de l'État major national de la Défense Civile, le général Ramon Pardo, a signalé que 62 mille personnes ont dû être évacuées à cause de la crue de cours d'eau et des inondations provoquées par les pluies, associées à la tempête Alberto.

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/163945-miguel-diaz-canel-appelle-a-maintenir-la-surveillance-sur-les-evenements-climatiques>



**Radio Habana Cuba**